L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 5 FEVRIER 1873. 46me Année.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS.
MERCREDI MATIN, 5 FEVRIER.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par Eugène Tourné, au magasin de MM. Bercier & Reine, rue Tchoupitoulas — Vins, cognac, sardines, vermouth.

Par Francis Fernandez, au No 120 rue du Bassin—Meubles.

Par D. E. Morphy, au No 47 de la rue des Magasins—Manches de rabots, ciseaux, etc. Aussi, rue Tchoupitoulas 74 et 76—Vente de quincaillerie.

Par Louis Stern & Bros., dans leur salle d'encan No 16 rue de Chartres—bottes, souliers et brodequins.

Par Hoffman, Marks & Co., à leur salle d'encan, au No 38 de la rue de Chartres—Marchandises sèches et lingerie; broderies fines.

Par D. E. Morphy, au No. 47 de la rue des Magasins—Quincaillerie, Faïence et Casseroles.

ATTENTION !

Vente à 10 1/2 heures au Magasin des Importateurs Bercier et Reine, d'un stock considérable de vins, eaux-de-vie, vermouth, huile, etc. Conditions libérales. Voir les catalogues par Eugène Tourné.

Beaux Meubles, Diamants et Argenterie. —L'attention du public est appelée sur la vente qui sera faite aujourd'hui par Francis Fernandez, encanteur, au No. 120 rue du Bassin, entre les rues Poydras et Lafayette, à 11 heures du matin, se composant d'un magnifique assortiment de Meubles, Diamants, Argenterie, etc., etc., bien digne de leur attention.

Quincaillerie. — Outils de Tonneliers. Voyez l'annonce d'encan de M. D. E. Morphy.

Prix de l'abonnement à l'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

1 an	$11
6 mois	7
3 mois	3 50
1 mois	1 25
Prix du numéro	5 cents.

AVIS.

L'*Abeille* ne se vend que 5 cents le numéro dans nos bureaux et au dehors.

ABONNEMENTS A LA SEMAINE.

On peut s'abonner *à la semaine* avec les porteurs de l'*Abeille*.

SPECTACLES.

Mercredi, 5 Février 1873.

OPÉRA—Concert Rubinstein.
ACADÉMIE—Robin Hood.
VARIÉTÉS—John T. Owens, dans de nouveaux rôles, tous les soirs.
ST. CHARLES—War Clouds.
MUSÉE D'ANATOMIE—40 rue St-Charles.

La Cause de la Louisiane au Congrès.

Le principal argument des conspirateurs qui ont renversé notre gouvernement d'Etat, était basé sur un mensonge, qui, à force d'être répété, avait fini par être accepté comme une vérité dans les régions officielles. La coterie Kellogg avait mis en avant ce sophisme: le parti républicain a la majorité en Louisiane, il a été battu le 4 novembre 1872, donc il y a eu fraude. Or, les prémisses du raisonnement étaient fausses, mais les élections de 1870 leur donnaient une apparence de vérité. Le masque vient de tomber, et il a été démontré que la victoire électorale remportée, en 1870, par le parti républicain n'avait été due qu'à des fraudes gigantesques. Aux preuves résultant déjà de l'enquête faite à la Nouvelle-Orléans, en 1872, par un comité congressionnel, viennent de s'ajouter les témoignages écrasants des agents même du parti républicain, employés pour accomplir les fraudes.

Nous n'avons cessé de soutenir que le parti républicain n'avait jamais eu la majorité dans le corps électoral de notre Etat. Dans l'élection de 1870, le candidat républicain le plus favorisé n'a obtenu que 66,000 voix, et il est avéré, aujourd'hui, que des milliers de votes frauduleux ont été ajoutés aux votes réels du parti.

Les enregistrements qu'on invoque ont été faits de façon à donner une majorité apparente aux électeurs de couleur, afin de couvrir les fraudes passées et celles qu'on se proposait de commettre plus tard. Et quant au recensement, bien qu'il ait été opéré dans le même esprit et qu'il fourmille des mêmes erreurs volontaires, il donne un chiffre à peu près égal pour la population de couleur et pour la population blanche.

En 1870, toutes les conditions étaient favorables au parti républicain. Eh! bien, avec les nombreuses fraudes connues, ce parti n'a pu obtenir que 66,000 voix, ce qui prouve que sa force réelle ne dépasse pas cinquante à cinquante-cinq mille voix en Louisiane. La coterie Kellogg s'en est modestement accordé 72,000, on sait, aujourd'hui, par quels moyens. Quand on fabrique des certificats, il ne coûte guère d'en ajouter quelques-uns de plus pour atteindre le chiffre des votes qu'on a jugé nécessaire. La déposition du capitaine Jaques, reproduite hier dans nos dépêches, est édifiante sur ce point.

L'enquête devant le Congrès ne prouve donc pas seulement que l'accusation de fraude se retourne contre ceux qui l'ont lancée, mais elle met encore à néant l'assertion sur laquelle ils avaient échafaudé toute leur argumentation, à savoir que le parti républicain avait toujours eu la majorité en Louisiane, depuis la reconstruction.

Cette majorité n'a jamais existé dans le passé que par la fraude, et il a suffi que cette fraude ne fût plus possible pour que cette majorité se transformât en minorité.

Les révélations faites sur la manière dont les certificats se fabriquaient à la Douane, de telle sorte qu'on pouvait, à volonté, en ajouter plusieurs centaines, si besoin était, ont fait évanouir cette légion de dix mille électeurs, qui eussent, soi-disant, voté pour Kellogg s'ils n'eussent été privés du droit de vote. Il ne reste aux auteurs de cette indigne comédie que la honte d'avoir fabriqué des faux par milliers pour escamoter le gouvernement à leur profit.

Le Congrès est mis en demeure de faire justice, et le scandale est si grand qu'il n'a pas d'autre alternative que de condamner et de flétrir les gens qui ont voulu faire une moquerie et une duperie de l'exercice du droit de suffrage.

D'ici à la fin de la semaine, le Sénat aura à prononcer sur l'élection de la Louisiane, et à mesure que l'enquête progresse, il nous paraît de plus en plus évident, qu'il ne saurait reconnaître le gouvernement qui a surgi de la grande conspiration Durell-Kellogg.

ALMANACH DU "WORLD".—Nous avons reçu l'almanach du *World* pour 1873. Cette brochure contient, outre les renseignements usuels, le tableau chronologique des événements de l'année, les statistiques électorales, les informations officielles sur les récoltes, les programmes des deux grands partis politiques, etc., etc.

BOITES POUR THÉ.—Par un procédé nouveau qui lui appartient, et au moyen duquel les couleurs, soit or, soit cramoisi sont appliquées d'une manière brillante et économique, la compagnie des magasins d'huile septoline, rue du Camp 62 et rue Dauphine No. 15, peut vendre des bottes à thé, supérieurement travaillées et magnifiquement peintes, au prix extraordinaire de $1. On chercherait vainement ailleurs des articles de ce genre à aussi bon marché. Les mêmes magasins tiennent toute espèce de lampes et articles de Chine.

ASSESSMENT—No. 122, 123, 124 et 125. Voyez la colonne des notices spéciales—mort de Wm. Weiss, Conrad Kaiser, Conrad Kaiser, John Felden et Henry Hillebrand — payable au bureau du MUTUAL AID AND BENEVOLENT LIFE INSURANCE ASSOCIATION OF LOUISIANA, No. 19, rue du Camp.

Montant payé depuis l'organisation en 1868, $304,250.

Revue des Journaux.

Une nouvelle dissertation sur les gouvernements de liberté amène le *Picayune* à constater dans les termes suivants la condition actuelle de la forme démocratique en Louisiane:

"C'est simplement l'union des plus mauvais éléments de la société pour gouverner les meilleurs. C'est le non-propriétaire cherchant à voler le propriétaire. C'est le gouvernement de menteurs, de parjures, de voleurs et de canailles de toute espèce, placés au pouvoir et maintenus au pouvoir par les baïonnettes de la Grande République modèle qui, il faut le présumer de son intervention active, voit, dans un semblable gouvernement un reflet correct du sien."

Le *Picayune* est opposé à tout compromis; il oublie que nous avons porté nos plaintes au Congrès et que nous serons obligés de nous soumettre à la décision de cette Assemblée.

Le *Times* voit dans les témoignages sur la fusion et la confusion d'excellentes raisons pour croire que dans quelques jours, la Louisiane se trouvera posséder une législature honnêtement élue qui la représentera réellement, et qui pourra réaliser par des lois les réformes qu'elle demande.

Le *Times* désapprouve l'opposition du *Picayune* à toute espèce de compromis. Le Congrès étant l'arbitre suprême de nos affaires, il est oiseux de discuter sur ce que nous accepterons ou refuserons. Nous serons bien forcés de nous soumettre.

L'écrivain qui nous répond dans le *Republican*, au sujet de Samana, a subi évidemment l'influence du milieu dans lequel il se trouve. Ne comprenant pas la politique de l'ABEILLE, il tombe dans les vieilles rengaines du *Republican* et nous accuse d'être opposés à l'expansion des Etats-Unis, et de favoriser la politique européenne au détriment de la politique américaine. Si cet écrivain nous avait lu plus attentivement, il aurait pu se convaincre que nul plus que nous n'est disposé à favoriser l'expansion légitime de cette république et à contribuer à ce qui peut en assurer la grandeur. L'ABEILLE a été du petit nombre de journaux qui ont soutenu la politique d'acquisitions territoriales de M. Seward, si dédaigneusement repoussée par le Sénat et par la presse américaine en général. Mais nous ne pouvons approuver que l'expansion obtenue par des moyens légitimes.

Le Sénat a refusé de ratifier le traité de Saint-Domingue parce qu'il n'a vu dans cette affaire qu'une entreprise de spéculation condamnable. Eh bien! la location de la baie de Samana par une compagnie particulière ne nous paraît qu'une reprise en sous œuvre de la même affaire.

Voilà pourquoi nous ne pouvons l'approuver. Au lieu de s'en prendre à l'ABEILLE qui n'a qu'une simple opinion à exprimer sur ce sujet, le *Republican* ferait mieux de s'en prendre au Sénat et de faire en sorte de démontrer l'honnêteté de l'entreprise. Quant à nous, puisque les Dominicains ont ratifié la Convention, nous nous en lavons les mains. Si les Dominicains subissent le sort qu'ont subi les Mexicains du Texas, c'est qu'ils l'auront voulu. Mais le *Republican* croit-il sincèrement que la compagnie de la baie de Samana soit purement et simplement une entreprise privée sans attaches officielles? Ce n'est pas notre opinion.

Le *Republican* fait de vains efforts pour affecter une assurance qu'il n'a plus au sujet de la décision que rendra le Congrès dans l'imbroglio louisianais. La Pseudo-Législature a beau légiférer à la vapeur, ses jours sont comptés.

THÉATRE DE L'OPÉRA.—Demain, jeudi, on donnera à ce théâtre, la seconde représentation du grand drame historique de Sardou, *Patrie*, en 5 actes et 8 tableaux.

Samedi, il y aura une matinée à midi.

CONCERTS RUBINSTEIN.—La compagnie de M. Grau donnera, ce soir, à l'Opéra, un autre grand concert, et demain, jeudi, à midi, une grande matinée. Le dernier concert aura lieu vendredi à l'Opéra. Avis à ceux qui veulent encore entendre les deux artistes incomparables, Rubinstein et Wienawski.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.—La troupe de M. Owens a été chaleureusement accueillie par les habitués des Variétés, qui se souviennent des soirées agréables qu'ils ont passées à entendre cet acteur.

La nouvelle troupe a débuté par la pièce de *Heir-at-Law, et Happiest day of my Life*, qui sont deux petits chefs-d'œuvre d'esprit.

ACADÉMIE DE MUSIQUE.—La troupe des *blondes* a obtenu un succès d'enthousiasme hier soir, dans la pièce de *Barbe-Bleue*, et miss Lydia Thompson s'est réellement surpassée!

Il est impossible d'avoir plus de finesse, plus de verve et plus d'esprit qu'elle, et on a bien raison, sous plus d'un rapport, de l'appeler la reine du burlesque.

Mlle Camille Dubois a chanté avec un goût parfait la petite ballade des fleurs, et elle a mérité les honneurs du bis. Sa voix est fraîche et pure à faire envie à nos cantatrices les plus célèbres! C'est, après miss Lydia Thompson, la blonde la plus sémillante de la troupe des *blondes*, et c'est la seconde étoile de l'Académie.

Miss Eliza Weathersby a été applaudie comme elle méritait de l'être, car c'est une des plus charmantes *académiciennes* du théâtre populaire de la rue St-Charles.

M. Beckett a été, comme toujours, très amusant, et M. Edwin a été parfait dans le rôle du Chinois. — On eût dit un enfant du Céleste Empire, venant directement de Pékin ou de Canton.

Il est inimitable dans son genre.

On donnera ce soir la pièce burlesque de "Robin Hood" pour la dernière fois.

Nous engageons nos lecteurs à se procurer des sièges à l'avance, car la troupe de Lydia Thompson ne donnera plus que cinq représentations à la Nlle-Orléans, et la salle de l'Académie sera comble chaque soir jusqu'à dimanche.

LIQUIDATION POSITIVE. — $15,000 de chaussures fraîches en vente à plus de 25 0/0 de rabais.—Le propriétaire des magasins Ursulines et Pontchartrain, ne voulant garder qu'un seul de ses magasins de chaussures, le magasin de Pontchartrain, nous prie d'informer sa nombreuse clientèle et le public en général qu'à dater d'aujourd'hui 29 janvier, il met en vente pour liquidation et à plus de 25 0/0 de rabais, son magnifique stock de chaussures dont la valeur est considérable. La liquidation se fera dans ses deux magasins: Ursulines et Pontchartrain, au coin des rues Ursulines et Chartres et au coin des rues Victoire et des Français.—Avis donc à ceux qui aiment les vrais "bargains:" ils doivent savoir qu'il n'en est pas d'une liquidation de chaussures comme de bien d'autres, et que les premiers acheteurs ayant le choix dans tous les numéros du même article sont les mieux servis. Qu'on se hâte donc si l'on veut profiter de cette liquidation qui, en raison de la popularité des deux établissements ne durera probablement que deux ou trois semaines. — C'est aussi une bonne occasion d'achat pour les marchands de la campagne actuellement en ville.

☞ Les STOMACH BITTERS se composent de racines, d'écorces et d'herbes dont les propriétés médicinales ont été depuis longtemps reconnues. Ces matériaux habilement combinés donnent un produit extrêmement salutaire. Nous les recommandons aux familles.

—Le roi de Cambodge et ses mandarins ont souscrit pour la délivrance du territoire français.

Le montant de leur souscription vient d'arriver à Paris. L'envoi est fait sous forme de lingots d'argent, renfermés dans trois caisses cerclées: sur chacune des caisses, on lit en français:

Le roi de Cambodge
Pour la libération du territoire.
FRANCE.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Le Conseil de direction de "l'Union Française," présidé par M. J. Passama-Domenech, a ouvert, lundi soir, aux bureaux de cette Société, un cours d'anglais gratuit pour les immigrants français. L'enseignement a été confié à M. F. A. Mader.

Il y a déjà trente-quatre élèves et tout porte à croire que ce nombre sera augmenté considérablement avant peu.

Les membres de "l'Union Française" ont eu, en fondant cette institution, une idée généreuse et éminemment pratique. Ils ont compris qu'il était absolument nécessaire pour tous les Français qui viennent s'établir en Louisiane, de se familiariser tout d'abord avec la langue du pays.

Le cours d'anglais gratuit sera d'un grand recours pour les immigrants qui viennent chercher fortune à la Nouvelle-Orléans.

Dans l'affaire de Bretts contre la ville de la Nouvelle-Orléans, le juge Durell a modifié lundi son injonction relative au paiement des taxes et des licences.

Il a décidé que le conseil municipal n'avait pas le droit de payer les certificats d'allocation émis d'après l'ordonnance 883 et l'ordonnance 1256 des séries de l'administration, si ce n'est conformément aux clauses de ces ordonnances; mais que le conseil était autorisé à recevoir ces certificats d'allocation et tous les autres, en paiement pour les taxes et les licences de la ville.

On a arrêté, il y a deux jours, un homme du nom de James Gallagher, que l'on soupçonne d'être un des assassins de M. Noyes. Plusieurs limiers de la police secrète ont été lancés sur les traces des deux autres, et tout porte à croire que l'on parviendra à les découvrir avant longtemps.

Nous répétons pour la centième fois qu'il faut un exemple, et que l'indulgence des jurys en pareils cas est un crime contre la société.

Thomas Fletcher, gardien de nuit de la barque *H. F. Brookman*, est tombé par dessus bord, lundi soir, et a failli se noyer.

Il a été sauvé par l'équipage de la barque, et il en sera quitte pour un bain froid.

SÉANCE DU CONSEIL DE VILLE.—Le Conseil se réunit à midi, sous la présidence du maire Wiltz.—Tous les administrateurs sont présents, à l'exception de M. Sturcken, du département des assessments.

M. Calhoun, du département des comptes publics, présente son rapport de la semaine comprenant plusieurs ordonnances peu importantes qui sont adoptées.

Après quelques débats insignifiants, M. Schneider, administrateur du département des finances, présente une résolution pour autoriser le maire et l'administrateur des finances et des comptes publics à emprunter une somme nécessaire pour payer les frais des différents départements de la municipalité pendant le mois de janvier 1873, en donnant pour garantie une hypothèque, à quatre-vingt sous à la piastre, sur les bons désignés sous le nom de bons de "dix pour cent", et une hypothèque sur les autres propriétés de la ville, avec la condition de rembourser le montant de l'emprunt avec les revenus du budget de 1873.

La somme obtenue par cet emprunt ne pourra être employée que pour payer les dépenses du mois de janvier de cette année.

La résolution est mise aux voix et adoptée à l'unanimité.

Le maire rejette les pétitions de plusieurs citoyens demandant à collecter les taxes arriérées, et le Conseil s'ajourne.

TEMPÉRATURE.—4 février 1873.
Thermomètre de C. DUHAMEL, opticien.

	Fahrenheit.	Centigrade.
6 A. M.	55	13
12 M.	78	26
3 P. M.	76	25
6 P. M.	72	22

Législature de la Louisiane.

Séance du 4 février 1873.

SÉNAT.

Le Sénat se réunit sous la présidence de l'Hon. D. B. Penn, lieutenant-gouverneur et président du Sénat.

18 sénateurs répondent à leurs noms.

MM. Campbell et White, de Rapides, arrivent et forment le quorum.

M. McDonald lit une dépêche du sénateur Thomas, demandant une extension de congé pour cause de maladie dans sa famille.

M. McDonald fait la motion d'étendre le congé du sénateur Thomas.

M. Jonas offre comme substitut à la motion de M. McDonald la résolution suivante:

"Résolu que le président du Sénat envoie une dépêche télégraphique au sénateur Thomas, exigeant sa présence immédiate dans la ville de la Nlle-Orléans." Le substitut est adopté.

Le secrétaire est chargé d'envoyer la dépêche.

Sur une invitation de la Chambre, les sénateurs se rendent à la Chambre des Représentants pour voter pour un sénateur.

L'élection terminée, les sénateurs retournent à leur salle.

20 sénateurs présents.

Sur motion de M. Voorhies, le Sénat entre en séance exécutive.

La séance terminée, sur motion de M. Lewis, le Sénat s'ajourne à demain, à midi.

CHAMBRE.

La Chambre s'assemble à midi, conformément à l'ajournement de la veille, mais faute d'un quorum, la séance n'est ouverte qu'une demi-heure plus tard.

Aucun des comités permanents n'ayant de rapport à présenter suivant l'ordre du jour, le Sénat se joint à la Chambre pour procéder à l'élection du sénateur au Congrès.

MM. Jonas et Tucker sont retirés de la liste des candidats, et sont ajoutés à cette liste, MM. T. C. Manning et Randall Hunt. Le vote a lieu et donne le résultat suivant: Booth 15, Warmoth 14, Nutt 12 Manning 10, Richardson 9 et Hunt 3. Aucun des candidats ne reçoit une majorité valide et l'élection est renvoyée.

Le Sénat se retire dans sa salle et M. Zacharie, conformément à un avis antérieur, lit l'article 13 des règlements de la Chambre, prohibant à tout membre de s'étendre plus d'une demi-heure sur une question quelconque, et d'y revenir après l'avoir traitée une fois; et il propose un amendement à cet article, qui autorise, au contraire, tout membre, avec le consentement de la majorité des membres présents, à exprimer ses vues sur la même question, aussi souvent qu'il le jugera convenable.

M. Bowers, d'Orléans, combat très fermement l'amendement. Il désire voir maintenir l'article afin d'éviter toute confusion et des discussions à l'infini.

M. Elam, de De Soto, pense différemment, et il se déclare en faveur de l'amendement afin dit-il, que les discussions soient libres et explicites.

L'amendement passe par un vote presque unanime, et la chambre s'ajourne au lendemain.

Pseudo-Législature.

Séance du 4 février 1873.

SÉNAT.

Le comité d'enquête pour le pénitencier rapporte que les officiers de cet établissement n'ont pas répondu encore à toutes les questions posées et qu'il est obligé de demander une prolongation de temps avant de faire un rapport final.

Le bill de secours pour l'imprimeur d'Etat passe par 14 contre 5.

Le Sénat se retire alors en séance exécutive et s'ajourne.

CHAMBRE.

La résolution de M. Williams requérant le comité des chemins de fer de présenter un bill pour la régularisation du frêt et du taux du transport des voyageurs, passe.

Le comité des réclamations fait un rapport défavorable sur le bill de secours de la veuve Ellen Condron, dont le mari, appartenant à la police métropolitaine, fut blessé à mort dans l'exercice de ses devoirs.

La veuve Condron a trois enfants mineurs et se trouve dénuée de ressources.

Plusieurs autres bills de secours sont repoussés par le comité.

Le comité fait un rapport favorable sur le bill allouant $250 à Mrs M. C. Mascna pour services rendus comme bibliothécaire d'Etat.

Et aussi sur le bill allouant une somme de $12,000 au juge William B. Phillips, de la paroisse de Grant, qui a été persécuté par le peuple par cela seul qu'il était républicain et dont la maison a été saccagée de fond en comble. Dans cette mise à sac il a perdu son argent qui s'élevait à on ne sait quel montant et une forte quantité de meubles. Le comité, après avoir fait enquête et acquis la preuve que l'indemnité sollicitée n'est pas trop forte, recommande l'adoption du bill.

Le comité judiciaire fait un rapport défavorable au bill amendant ou décrétant de nouveau l'acte établissant une Cour de district additionnelle.

On appelait le rôle quand M. Murrell de Madison, annonce que M. Smart, de la convention des Odd Fellows, est à la porte. M. Murrell demande qu'il soit admis.

M. Smart est admis, dit M. Young, président.

M. Smart n'entre pas, cependant, et dit qu'il est entre les mains de ses constituants.

La Chambre s'ajourne.

LA CULTURE DU TABAC EN CALIFORNIE.

L'expérience a démontré que le coton, le ramie, le chanvre d'Indostan, le houblon et le tabac pouvaient être cultivés avec succès en Californie. Quant au tabac, on s'en était peu occupé jusqu'à présent, et un M. Culp, de Gilroy, est le premier qui en ait essayé la culture sur une grande échelle. L'*Advocate*, journal de Santa Clara, nous fournit des détails intéressants à ce sujet.

M. Culp est l'inventeur d'un procédé au moyen duquel il parvient à donner aux différentes qualités de tabac le parfum et l'arôme de celui de la Havane. Il affirme que, d'après son procédé de culture et de fabrication, il est certain d'obtenir une moyenne de 1,500 à 2,000 livres de tabac par acre, tandis que dans les Etats de l'Est la moyenne de 700 livres est regardée comme très satisfaisante.

L'absence en Californie de fortes gelées d'hiver rend inutile de couvrir la plante, comme il est d'usage dans les contrées plus froides. Un autre avantage du climat, c'est que la fabrication ne subira aucune interruption pendant la saison d'hiver. Enfin, on comprendra la valeur du nouveau procédé, lorsqu'on saura que le tabac importé de la Havane à San Francisco se vend à raison de $1 12 à $2 la livre, tandis que le tabac cultivé en Californie ne reviendra pas à plus de 3 cents et sera d'une qualité presque égale.

RELIQUES DE LA GUERRE.—On écrit de Charleston (Caroline du Sud) le 29 janvier:

Les opérations entreprises depuis plus d'un an, sous la direction du professeur Maillefert, pour dégager notre port, se poursuivent avec un succès signalé. M. Maillefert est un ingénieur français. En 1871, il passa un contrat avec le gouvernement des Etats-Unis pour faire disparaître les obstructions de la rivière James, en Virginie, et celles de notre port. De la rivière James il a enlevé les épaves des cuirassés *Virginia* et *Fredericksburg*, des steamers *Jamestown*, *Northampton*, *Patrick Henry* et *Raleigh*, plus sept schooners et vingt-trois sacs de pierres. Cette rivière est ainsi redevenue navigable.

En arrivant ici, M. Maillefert a d'abord porté son attention sur l'épave du cuirassé *Palmetto State*, coulé par les confédérés près de l'embouchure de Town Creek, pour l'empêcher de tomber entre les mains des forces navales des Etats-Unis. Toutes les chaudières, les engins, canons et machines de ce navire ayant été repêchés, l'ingénieur entreprit, et mené également à bonne fin le sauvetage de deux autres cuirassés confédérés, le *Charleston* et le *Chicora*, coulés au large de la rivière Cooper. Ensuite, il a relevé successivement les deux coureurs de blocus *Beatrice* et *Flora*, les steamers *Coffer* et *Randolph*, et un bateau-torpille de 125 pieds de long.

Le navire dont le relevement a été le plus difficile et le plus périlleux est le *Weehawken*, cuirassé des Etats-Unis coulé accidentellement au large de l'île Morris, avec un chargement de bombes et d'obus. Cette opération est presque achevée, et l'on a retrouvé les squelettes de bien des hommes d'équipage, parfaitement conservés dans le cercueil monstre où ils ont dormi si longtemps.

Le professeur Maillefert s'occupe en ce moment du malheureux navire *Patapsco*, coulé au large du fort Sumter par l'explosion d'une torpille qui envoya au fond de l'abîme ce steamer et toutes les personnes à bord. Il a déjà recouvré 400 tonnes environ de matériel, y compris la chaudière, la machine, des portions de la tourelle, etc.

Les deux seules épaves restant encore sont celles du *Housatonic* et du *Keokuk*, coulés l'un en dehors de la barre, l'autre près du Lighthouse Inlet. Les corps des personnes qui ont péri à bord de ces deux bâtiments ont été repêchés et enterrés dans un cimetière fédéral, près du fort Moultrie.

Faits divers.

—Les dernières correspondances des îles Sandwich annoncent que la crise politique qu'était déclarée à la mort du roi Kamehameha n'a pas amené de troubles.

Le peuple des îles a choisi, par un vote presque unanime, le prince Lunalilo comme successeur du roi défunt, son parent. L'Assemblée législative d'Honolulu ratifiera probablement ce vote, qui est aussi accepté par les résidents étrangers. Quant à l'annexion aux Etats-Unis, on n'en parle plus.

—Le *Journal de Rome* croit savoir de bonne source que le pape a adressé une nouvelle lettre autographe à Victor-Emmanuel. On ignore le contenu de cette lettre, même dans le plus proche entourage de Pie IX. Elle aurait été portée au Quirinal par un secrétaire jouissant de la confiance la plus intime du Saint-Père.

—Le 10 janvier, l'ex-Père Hyacinthe a inauguré ses conférences dans la chapelle évangélique de la rue de Provence par un discours sur la *liberté de conscience* et la *religion d'Etat*.

M. et Mme Loyson habitent le No 14 de l'avenue de Neuilly. Mme Loyson est, paraît-il, fort belle.

Leur logement, qui se compose de quatre pièces, est simplement meublé. Dans le cabinet de l'ex-carme, il n'y qu'une table recouverte d'un tapis et surchargée de livres, parmi lesquels le reporter d'un journal a aperçu l'*Amour* de Michelet.

A la conférence de la rue de Provence, assistaient environ deux cents personnes, parmi lesquelles toutes les sommités du protestantisme, MM. de Pressensé, Laroi, Monod, Delisle.

—Le *Globe* dit que le gouvernement anglais a informé la Société de géographie qu'il ne pouvait accéder à sa proposition relative à une expédition au pôle arctique.

—Les recettes de la Grande-Bretagne en 1872 ont été de 77 millions de livres sterling, soit 5 millions de plus qu'en 1871. En 1850 elles étaient de 50 millions. Depuis 1867 on a supprimé 9 millions d'impôts. On a destiné 3 millions à payer les indemnités de l'*Alabama*.

—La famille régnante en Portugal, désireuse de contribuer à l'équilibre du budget, s'est imposé à elle-même une diminution très considérable sur sa liste civile.

Tous les princes et princesses de la famille ont contribué à ce sacrifice, qui représente plus de 10 0/0 des revenus fort modestes dont ils jouissent.

—A Saint-Pétersbourg, un concert auquel Mme Adelina Patti prêtait son concours a produit une recette de 24,000 francs. La célèbre diva a chanté entre autres l'air du Rossignol des *Noces de Jeannette*. M. Ciardi, un flûtiste déjà célèbre, lui donnait la réplique. Le morceau a été bissé d'enthousiasme.

—Bernadille, du *Français*, fournit son contingent aux anecdotes que la fête des Rois ramène annuellement à la surface des journaux:

Je n'ai vu nulle part l'histoire de la double royauté de Fontenelle, qui semblait pourtant bien à sa place en ce temps de république. Une fois,—c'était, je crois, à l'un de ces soupers de madame du Deffand, dont la cuisinière inspirait au président Hénault la célèbre boutade: "Entre elle et la Brinvilliers, il n'y a de différence que dans l'intention," mais où l'on se dédommageait d'une chère médiocre en mangeant le prochain avec des raffinements de gourmet—la fève était échue en partage à Fontenelle. "Vous voilà roi! lui dit la maîtresse de la maison. Serez-vous despotique?

—Belle demande! répondit-il de son air le plus innocent.

Un autre jour, la même fortune lui arriva encore. On tirait alors la fève avant le repas, et c'était au roi à présider la table et à veiller au bien-être des convives. On remarqua que Fontenelle veillait surtout à son propre bien-être, et qu'il négligeait d'offrir à ceux-ci d'un excellent salmis de perdreaux qu'il avait devant lui.

—Le roi, lui dit-on, oublie ses sujets.

—Eh! eh! fit-il avec son fin sourire, voilà comme nous sommes, nous autres!

—La police de Paris vient d'arrêter un dangereux malfaiteur, qui échappait depuis longtemps à toutes les recherches. C'est un nègre du nom de Bow. Il exerçait ouvertement la profession de saltimbanque et secrètement celle de voleur de grand chemin. C'est à lui qu'il faut attribuer une grande partie des attaques nocturnes qui ont eu lieu dans le quartier Wagram depuis deux mois.

Doué d'une force herculéenne, Bow étourdissait invariablement ses victimes d'un seul coup sur le sommet du crâne, puis les dépouillait. Il a été arrêté dernièrement boulevard Pereire par un agent du nom de Roullot qu'il avait pris pour un promeneur attardé. Attaqué, Roullot a tiré un revolver de sa poche et obligé le nègre à le suivre au poste.

En le fouillant, on a constaté que son corps était couvert de tatouages fort étranges; sur sa poitrine notamment est dessiné en rouge un oiseau fantastique, qui de la pointe du bec lui pique la place du cœur.

Il résulte de son interrogatoire qu'il est né en Virginie et qu'il a longtemps exercé, dans le Far-West, la profession de brocanteur. Il a également habité l'Inde anglaise.

Bow a été conduit au dépôt. Il a dit demeurer 131, boulevard de Puebla.

LA RELIGION ET L'ACADÉMIE FRANÇAISE.—M. Derome raconte dans le *Journal de Paris* les curieuses intrigues qui s'entrecroisent autour des prochaines élections académiques.

On sait que depuis la démission non encore acceptée pourtant de Mgr Dupanloup et la mort du P. Gratry, l'Eglise n'est plus représentée à l'Académie.

On y remarque d'autre part deux tendances opposées et deux partis aux prises: l'un, plus ou moins soumis à l'influence de M. Guizot, entend maintenant dans l'Académie française l'ancien esprit conservateur et religieux. Il pense, avec raison, que le sentiment religieux est la source même du génie littéraire.

L'autre, sous le nom de parti libéral ou plutôt libre penseur, que soutenait le dernier empire et que soutient également le gouvernement actuel, tend à faire dominer l'esprit voltairien dans le sanctuaire des lettres françaises. C'est le fort de la crise qui se prépare.

Des deux côtés, on est d'accord sur le fait que l'Eglise doit être représentée à l'Académie française; on n'est pas d'accord sur le choix des personnes.

Chaque parti cherche donc ses candidats. Il y a peu de jours un des membres les plus influents et les plus éminents du parti libre-penseur est venu proposer à M. Maret, évêque de Sura, le fauteuil précédemment occupé par l'évêque d'Orléans. On croyait pouvoir compter sur l'acquiescement de M. Maret.

Le savant et modeste prélat a refusé de prêter l'oreille à ces insinuations, ajoutant que son acceptation serait un scandale. Tous les membres importants du clergé imiteront certainement l'exemple de Mgr l'évêque de Sura. Le divorce risque donc de s'accomplir prochainement entre l'Eglise et l'Académie.

La *France*, en signalant ces incidents, regrette qu'un plus grand esprit de tolérance ne règne dans l'illustre assemblée littéraire, conformément à la tradition qu'elle a presque toujours suivie.

C'est ainsi qu'en 1748, nous voyons entrer ensemble à l'Académie Marivaux, Paul d'Albert de Luynes, évêque de Bayeux, et *Maupertuis*, *Voltaire* et l'abbé de La Ville, en 1753; l'abbé de Radonvilliers et *Marmontel*, en 1763. Les réceptions de *Duclos* en 1747, de *Buffon* en 1753, de d'*Alembert* en 1754, de *Condillac* en 1768, de *Condorcet* en 1782, ne provoquèrent aucun conflit, aucun scandale, aucune protestation, aucune démission, aucune abstention de leurs confrères ecclésiastiques et épiscopaux.

En 1803, Volney, Garat, Cabanis, Naigeon, Sieyes, Arnault, Saint-Lambert, Morellet, Boufflers, Parny se coudoyèrent à l'Académie française avec les Bisy, les Roquelaure, les Boisgelin, qui ne considérèrent point ce voisinage, sur le terrain neutre des lettres, comme un affront à leur caractère sacré et à leur orthodoxie chrétienne.

—Un souvenir médical peu connu nous est raconté dans le *Sport*:

Il y a une particularité historique qui se rattache au mariage des médecins, c'est qu'avant le seizième siècle aucun médecin français n'était marié. D'après un ancien bouquin, qui est en notre possession, le premier qui obtint la permission de se marier, fut un docteur nommé Larivière. Ce célibat forcé des médecins d'après les statuts de leur corporation, et phénoménal au premier abord, a pourtant une explication plausible, c'est que primitivement la médecine était exercée par les prêtres. Ils étaient tout à la fois les médecins de l'âme et les médecins du corps.

Lorsqu'ils devinrent laïques, on ne s'occupa point d'abord de faire lever l'interdiction qui les frappait à l'endroit du mariage. Henri IV, tombé malade et ayant été fort habilement traité par ce Larivière, lui demanda ce qu'il pouvait faire pour lui témoigner sa gratitude. —"Sire, lui répondit Larivière, m'octroyer l'autorisation de me marier." Le roi, qui ignorait même que le célibat était la condition rigoureuse imposée jusque-là aux médecins, s'empressa par un édit de révoquer l'interdiction.

Larivière, empirique et astrologue, devint, on le sait, le premier médecin de Henri IV, qui lui fit tirer l'horoscope de Louis XIII.

—On lit dans le *Figaro*:

Un de nos amis, d'humeur fort gaie, a la manie d'italianiser la qualité de ses fournisseurs; ainsi, il appelle son boulanger le *boulangiero*, son boucher le *bouchiero*... et les autres à l'avenant.

Sa cuisinière a pris, à la longue, l'habitude de parler comme lui.

L'autre jour, elle pénètre dans le cabinet de son maître, qui causait avec son oncle, un provincial de la plus belle eau, et lui dit d'un air mystérieux:

"Monsieur, le *carbonaro* est là..., il veut de l'argent..."

A ces mots, l'oncle fait un haut-le-corps:

"Grand Dieu! s'écrie-t-il, te voilà maintenant affilié à une société secrète!"

Décédée, hier, à 4 1/2 heures du matin, Mme M. MARIE JOSÉPHINE PELTIER, née PETITPILS, à l'âge de 61 ans. Les amis et connaissances des familles Peltier et Petitpils, ainsi que les membres de la Société des Frères unis, sont priés, sans autre invitation, d'assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui, à 4 heures P. M. Le convoi partira de sa dernière demeure, No 26, rue Congrès, Troisième District.

De la part de son époux et de ses enfants.

SERVICE FUNÈBRE.

Un service funèbre sera célébré pour le repos de l'âme de feue Dame MARIE DUPIERRIS, jeudi prochain, 6 février, à 9 heures du matin, à l'Eglise Saint Augustin. Les amis et connaissances, ainsi que ceux des familles Sanond et Pujo, sont priés d'assister à la cérémonie religieuse.

De la part de son Epoux.

5 fév—2t

SERVICE FUNÈBRE.

Un service funèbre sera célébré pour le repos de l'âme de Mme JESUM, VENDREDI prochain, 7 février, à 7 heures du matin, à l'Eglise Ste-Anne, rue St-Philippe. Les amis et connaissances sont priés d'assister à cette cérémonie religieuse.

De la part de son époux.

Bureaux du Mutual Aid and Benevolent Life Insurance Association of Louisiana.—Au No 19 de la rue du Camp.—Nlle-Orléans, 1er février 1873.—Avis est donné aux membres de cette Société, de la mort de WM. WEISS, décédé, à la Nlle-Orléans, le 7 août 1872; de la mort de CONRAD KAISER, décédé, à la Nlle-Orléans, le 23 août 1872; de la mort de JOHN FELDEN, décédé, à la Nlle-Orléans, le 3 septembre 1872; de la mort de HENRY HILLEBRAND, décédé, à la Nlle-Orléans, le 5 septembre 1872. Ils sont requis de se présenter, sans autre avis, aux bureaux de la Compagnie, No 19 de la rue du Camp et d'y payer $1 25 par décès, d'ici au 11 mars 1873, à quatre heures de l'après-midi.

R. W. YOUNG, Secrétaire.

2févaa9.

TAPIS ET RIDEAUX.

17 Chartres...A. BROUSSEAU...17 Chartres
IMPORTATEUR ET MARCHAND
En Gros et en Détail
DE TAPIS,
TOILE CIRÉE pour parquets,
NATTES,
STORES,
RIDEAUX Dentelle,
MATÉRIAUX pour Meubles et GARNITURES etc., etc.
Nov—ct—PP

Sirop Pectoral Balsamique de Ducongé.

CE Sirop est un médicament depuis longtemps accepté pour toutes les maladies de la poitrine et du poumon, dont l'efficacité a été constatée depuis plus de quarante années d'expérience, et qui a toujours produit les effets les plus bienfaisants dans tous les cas de rhume, de toux, d'asthme, de bronchite, de laryngite, d'influenza, d'inflammation de la gorge, de l'estomac ou de l'intestin, de crachement de sang, de coqueluche, etc., etc., etc.

Il est très agréable au goût et ne fermente jamais, ce qui est une grande économie pour le consommateur.

PRIX, UNE PIASTRE LA BOUTEILLE.

—A vendre par—

Wheelock, Finlay & Co.; Ball & Lyons; E. J. Hart & Co.; Fredericksen & Hartz; E. Montesse & Co.; T. K. Finlay; H. Curtius; G. J. Mattingly; G. Meyer; St-Cyr Pontondé; Alex. & Gandet Stevenson; Picfurle; Juriskevies, et en général par tous les principaux pharmaciens.

E. F. DUCONGÉ, Propriétaire, No 39, Rue de Chartres.

12 janv—1m—PP—vdo

Société de Bienfaisance des Bouchers de la Nouvelle-Orléans.—Les membres de la Société de Bienfaisance des Bouchers de la Nouvelle-Orléans sont requis d'assister à l'Assemblée Trimestrielle, qui aura lieu JEUDI, 6 février, à six heures de l'après-midi, au local habituel, encoignure Poydras et Baronne.

La plus grande ponctualité est requise.

Par ordre du Président,
D'QUE. POCHELU, Secrétaire.

4fév—2t

Boites à thé. Boites à thé.—A un incroyable, un irrésistible bon marché.—Une nouvelle peinture. Grâce à un nouveau procédé, elles ont une couleur d'or. On en trouvera aux magasins de la Compagnie d'huile septoline, Nos 62 de la rue du Camp, et 15 de la rue Dauphine.—Services en laque—modèles de fantaisie—lampes à vases, pendantes, chandeliers, becs de gaz de nouveaux genres, aux Nos 62 de la rue du Camp, et 15 de la rue Dauphine.

Demande.

UN JEUNE HOMME intelligent et actif, parlant l'anglais et le français, trouvera de l'emploi en s'adressant rue du Canal, No 210.

5 fév—1

Demande de Cuisinier.

UN CUISINIER OU UNE CUISINIÈRE, capable et de confiance, pouvant donner de bonnes recommandations, trouvera de l'emploi avec de bons gages, en s'adressant au No 11 de la rue de Chartres.

5 fév—2t

Le Collége Commercial de Dolhear

EST ouvert de 8 heures du matin à 9 heures du soir. Les élèves peuvent commencer en tout temps: l'écriture, la tenue des livres, l'arithmétique et les langues. Il y a une classe de tenue de livres et d'écriture pour les dames.

IMPORTATION DIRECTE
—DE—
Gants de Peau de Chevreau.

J. LEVOIS & JAMISON,

130......RUE DU CANAL......130

NOUS signalons à l'attention de nos amis et du public notre grand stock, bien assorti, de GANTS DE PEAU DE CHEVREAU, de Jouvin, de toutes les nuances et de toutes les grandeurs. Nous les vendrons au-dessous des prix d'importation.

GANTS DE PEAU, DE JOUVIN, à un seul bouton, à $1.50.

GANTS DE PEAU, DE JOUVIN, à deux boutons, à $2.

J. LEVOIS & JAMISON, Au No 130 de la Rue du Canal.

4 fév—3t—PP

TIRAGE DE LA Grande Loterie d'Objets d'Art,

—AU PROFIT—
DE LA FOIRE DIOCÉSAINE,
Sous le patronage de Mgr. l'Archevêque.

CETTE Loterie, de 1000 billets seulement, qui offre 30 lots gagnants d'une valeur totale de plus de 1000 piastres, aura lieu jeudi prochain, 6 février, en présence de Mgr. l'Archevêque, aux bureaux du Propagateur Catholique.

Le premier numéro sortant gagnera une boîte d'argenterie française d'une valeur de $350; le second numéro sortant gagnera deux tableaux d'une valeur de $150; et le troisième et quatrième numéros gagneront chacun une montre de dame, en or, valant $100. Les numéros suivants gagneront les lots de valeur artistique.

Prix du Billet: 1 piastre.

En vente au No 204, rue de Chartres, au bureau du "Propagateur Catholique." 25janv au 6fév

Avis aux Consignataires.—Le steamer allemand STRASBURG, capitaine Barre, arrivé de Brême et du Havre, commencera son déchargement, à son quai, poteau 41, 4e district, MARDI, 4 février. Les consignataires sont priés de venir régler leurs comptes de frêt à nos bureaux et recevoir leurs marchandises sur le quai, autrement les dites marchandises seront emmagasinées à leurs frais et risques.

ED. F. STOCKMEYER & CO., No. 61 de la rue de l'Union.

4 fév—2t

Avis.

LA mort de notre sieur Cuthbert H. Slocumb n'amènera aucun changement dans le nom de notre maison.

SLOCOMB, BALDWIN & CO.

Nlle-Orléans, 4 février 1873. 4 fév—1m

On Demande

UNE BONNE FILLE française, propre et bien recommandée, pour faire le travail de la maison dans une petite famille.

S'adresser rue Esplanade, 253, entre Claiborne et Derbigny, Troisième District. 4 fév—3t

Avis. Avis. Avis.

IL faudra quelques jours seulement pour écouler le

STOCK FRAIS
DE LINGERIE DE MESSIEURS
Aux prix annoncés sur les petites affiches.
J. G. BEHMEL, No. 123 de la rue du Canal.

2 fév—3t

Avis.

Nouvelle-Orléans, 2 février 1873.

Aux clients de "North British and Mercantile Insurance Company" et au public en général:

COMME des rumeurs non fondées, que cette compagnie ne réglerait point les pertes faites à cette agence, sur la base des règlements combinés faits, par les compagnies locales, et que le règlement de toutes les pertes étaient référé au bureau de Londres, ont circulé, ceci est pour déclarer que les dites rumeurs sont faussement fabriquées et que nous sommes dûment autorisés à régler toutes pertes en vertu de notre *échelle* aussi libérale qu'aucune des compagnies locales, nos polices étant en toute portée remboursées identiquement aux leurs.

FITZGERALD & VANDERFORD, Agents. No 2, rue Carondelet.

1 fév—2t PP

Avis.

MR A. CRESSON, RUE BOURBON, entre St-Louis et Conti, a l'honneur d'annoncer au public qu'il s'est associé à son fils pour la suite des travaux de son père, en prenant la suite de son art.

Peinture, Vitrerie, Blanchissage, Tapisserie, Enseignes, Décors, Dorure et attributs en tous genres. Le tout fait avec soin et promptitude.

1 fév—3t

HOYT & WILCOX,

Marchands Commissionnaires de Beurre et de Fromage,
AU No 86 DE LA RUE TCHOUPITOULAS, Nouvelle-Orléans.
BEURRE. BEURRE. FROMAGE.

200 frequins Beurre Goshen de premier choix
50 baquets de do
10 caisses de boîtes de 10 livres, garanti,
15 do do 5 livres, do
100 frequins Beurre de l'Ouest de choix,
15 tinettes do
75 caisses Beurre-jaune en rouleau,
50 boîtes Fromage à la crème, de New-York, qualité de choix. 2 fév—3t

HOYT & WILCOX,

Marchands Commissionnaires de Beurre et de Fromage,
AU No 86 DE LA RUE TCHOUPITOULAS, Nouvelle-Orléans.
Viandes de Choix, de New-York, pendues en caves.

30 barils Jambons de choix, passés au sucre et non fourrés,
30 barriques Jambons de choix, passés au sucre et non fourrés,
30 barils Breakfast Bacon de choix, passé au sucre et non fourré,
15 caisses Breakfast Bacon de choix, passé au sucre et non fourré,
10 barils Epaules de choix, passées au sucre et non fourrées,
10 caisses Epaules de choix, passées au sucre et non fourrées,
Langues de bœuf, de Fulton Market,
Bœuf fumé, de Fulton Market. 2 fév—3t

VINS BLANCS, &c.

6 barriques VINS BLANCS Entre deux mers,
10 barils do
5 caisses PETITS POIS au naturel 1862 boîtes,
5 " CHAMPIGNONS 1862 boîtes,
4 " CEPES à l'huile 1862
2 " TRUFFES 1862
En magasin et à vendre par
AMEDÉE COUTURIE, No. 28, rue Vieille-Levée

1 fév—3t

Avis Médical Important.

Le Dr E. de F. CURTIS,

auteur de "Manhood," — essais sur le mariage, &c.

A l'honneur d'annoncer à ses clients du Sud qu'un cas important l'a appelé à la Nouvelle-Orléans et qu'il y restera un mois. On pourra le consulter

Au No 9 de la rue des Remparts, entre Canal et Bienville,

tous les jours, de 10 heures du matin, à 2 heures de l'après-midi et de 6 à 9 heures du soir, le dimanche, de 11 à 2 heures.

Il a consacré vingt ans au traitement des MALADIES NERVEUSES PROVENANT DE LA DÉBILITÉ PHYSIQUE, DE L'ÉPUISEMENT, DES ABUS ET D'AUTRES AFFECTIONS.

Il s'adresse particulièrement aux personnes qui ont cru les charlatans et auxquelles ceux-ci ont fait plus de mal que de bien. La médecine, comme toutes les autres sciences, est progressive et découvre, chaque année, de puissants remèdes.

Le traitement du Dr E. de F. CURTIS est tel que non seulement il soulage sur-le-champ, mais amène une guérison radicale.

Le "Medical Times" s'exprime ainsi: Le système du Dr E. de F. Curtis, résultat de vingt années de pratique heureuse, diffère de tous les autres et se recommande aux malades, pour lesquels il est la seule source de soulagement. Bien des cas déclarés incurables ont cédé aux remèdes du docteur.

MANHOOD. (Virilité.)

(Deux cents éditions.)

Ouvrage revu et corrigé par E. de F. Curtis, M. D. F. R. U. S., &c.

Ancien chirurgien des contingents taxes.

C'est un essai sur la cause et la guérison d'un déclin prématuré. L'orateur y explique comment on perd et comment on recouvre la santé; il y indique les obstacles au mariage, le traitement que nécessite l'absence de vitalité, &c., il y donne enfin le fruit de vingt ans de pratique et de succès.

CURTIS ON MANHOOD.—De la virilité, par Curtis.—Il n'est personne, dans la société qui ne soit forcé de voir l'utilité de cet ouvrage.—Times de Londres.

CURTIS ON MANHOOD.—Les jeunes gens devraient lire cet ouvrage pour s'instruire et les malades pour se guérir. Il ne peut faire de mal à personne.—Gazette médicale de Londres.

Prix: 50 cents, par la Poste. S'adresser à l'auteur, le DR. E. de F. CURTIS. No. 9 de la rue des Remparts, Nouvelle-Orléans

Le Dr. Curtis insiste encore auprès des malades qui lui ont écrit, sur la nécessité d'une entrevue. Il ne quitte jamais les clients de son endroit et ne peut rester plus d'un mois à la Nouvelle-Orléans.

30janv—1m—PP

F. MEUNIER,

24............Rue de Chartres............24

A l'honneur d'annoncer aux marchands de la ville et de la campagne, qu'il ouvrira son magasin de gros le 1er février, et qu'il vendra ses marchandises, pour du comptant, AU-DESSOUS DES PRIX DE NEW-YORK. Son assortiment consiste en

ARTICLES DE MODES ET FANTAISIE, un grand choix de VÉRITABLE DENTELLE, ainsi que, LINGERIE et ARTICLE BLANC, etc., etc. 31 janv—1m

Avis Important aux Dames.

DANS le but de clore notre stock de CHAPEAUX D'HIVER, nous offrons le grand assortiment de les faire GARNIR par notre modiste sans prix extra.

LOUIS GEO. ASBURY, Articles de Modes et de Fantaisie, 31 janv—1m 62, rue Royale.

CAFÉ DE LA ROTONDE

DE

L'HOTEL ST-LOUIS.

CONSOMMATIONS à 10 cents le verre.—Liqueurs de première qualité et déjeuner lunch servi.

Aux Habitants de la ville et de la campagne.

GRANDE RÉDUCTION de PRIX

AU

MAGASIN DE VARIÉTÉS

COIN ST. LOUIS ET ROYALE.
Sous l'Hôtel St-Louis.

BRICE SEMBRE,

A PARTIR d'AUJOURD'HUI, vendra, à grand sacrifice, tout son stock de MARCHANDISES FRANÇAISES, comprenant—

MERCERIE de Paris, Franges soie noire, Guipures, Dentelles, Boutons de toutes sortes, Corsets français, Manchons, Fourrures, Mouchoirs pour dames, unis et brodés; Soies à coudre, Cheveux, Coton pour crochet, Bas pour femmes et fillettes.

Grand choix de GANTS DE PEAU.

BIJOUTERIE JAIS, Eventails pour soirées et mariages, Rubans, Cravates de dames, etc., etc.

Les Messieurs trouveront toujours chez lui un assortiment complet de CHEMISES FRANÇAISES blanches et couleur, Cols toile, Chaussettes, Gilets de peau, Caleçons, Mouchoirs, Foulards de Lyon, Peignes, Brosserie.

Grande variété de Cravates, Porte-Monnaie, CANNES et PARAPLUIES.

PARFUMERIE française garantie.

PANIERS ordinaires, Paniers fins.

JOUETS d'enfants, Voitures, Vélocipèdes, vendus à prix coûtant.

Pour Bals—MASQUES soie, Masques fil de fer, Perles dorées, Perles blanches, Perles couleur.

GANTS blancs bon marché.

Grande spécialité d'EN-TOUT-CAS, DEMI-PARASOLS.

NOTA.—Ombrelles réparées et faites sur commande. 25 janv—3m PP

SECOND ETAT SEMI-ANNUEL
— DE LA —
BANQUE NATIONALE MUTUELLE
— DE LA —
NOUVELLE-ORLEANS,
166, RUE DU CANAL.

A la Clôture des Affaires, Mardi, 31 Décembre 1872.

ACTIF.

En caisse, monnaie courante	$ 282,744 45
En caisse, or	104,372 30
Prêts et escompte	1,908,936 45
Bonds des Etats-Unis, garantissant la circulation	488,000 00
Autres actions, bonds et hypothèques	3,000 00
Dû par les agents de réserve et d'acc.	281,307 14
Dû par d'autres banques et banquiers	30,002 00
Propriétés foncières	7,676 00
Meubles et installations	26,314 61
Primes sur les bonds des Etats-Unis	72,267 50
Primes sur l'or	1,228 51
	$3,728,876 84

PASSIF.

Capital payé	$ 400,000 00
Surplus	38,163 75
Circulation	435,600 00
Dividendes non réclamés	894 84
Dépôts individuels	1,749,450 97
Profits et pertes	49,466 34
	$3,728,876 84

TOUS LES DÉPOSANTS PARTICIPENT AUX BÉNÉFICES.

Deuxième Dividende Semi-Annuel,
Déclaré le 31 Décembre 1872.
6 1/2 pour cent aux actionnaires,
1 1/2 pour cent aux déposants.

PAUL FOURCHY, Président.
ALBERT BALDWIN, Vice-Président.
JOSEPH MITCHELL, Caissier.

Directeurs:

P. MASPERO,	JNO. T. HARDIE,
JNO. D. COBB,	CHS. LAFITTE,
ADOLPHE MEYER,	P. POURSINE,
ALBERT BALDWIN,	PAUL FOURCHY,
ERNEST MILTENBERGER.	

10 janv—3m—PP

Bals du Théâtre de l'Opéra.

UNE série de quatre BALS PARÉS et MASQUÉS sera donnée, au Théâtre de l'Opéra, comme suit:

Le premier Bal aura lieu le SAMEDI, 18 janvier 1873, le deuxième, le SAMEDI, 1 février, le troisième, le SOIR DU MARDI GRAS; le dernier, le SOIR DE LA ST. JOSEPH.

Le prix du billet est de $2.

Ces Bals seront sous la direction d'un Comité d'invitations.

Les dames qui désirent y assister sont priées d'adresser leurs demandes au Comité, au bureau du Théâtre de l'Opéra, au coin des rues Toulouse et Bourbon.

E. DUCATEL,
THEO. PORTINEAU,
Directeurs.

N. B.—Les demandes de location de vestiaire et de la buvette devront être adressées aux Directeurs. 15 janv—3m—MeVD

Avis.

AYANT vendu tout mon stock de Drogues, Médicaments, Produits chimiques, etc., No. 49 Chartres, à M. Auguste Carrouche, je prends la liberté de le recommander à mes amis et clients, et je sollicite en sa faveur l'appui et le patronage qu'ils m'ont toujours si libéralement accordé depuis quarante ans.

F. P. DUCONGÉ.

Toutes les réclamations qu'on pourrait avoir contre moi doivent être présentées immédiatement.

Nlle-Orléans, 25 janvier 1873.

Le soussigné, en signalant l'avis ci-dessus au public, prend la liberté d'offrir ses services aux amis et aux clients de la maison. Il fera tous ses efforts pour assurer le maintien de leur patronage à l'ancienne pharmacie No 49 rue de Chartres.

A. A. CARROUCHE.

25 janvier 1873. 29 jan—1m d mer v

ATTENTION !

Grand Déballage !

G. MONIÉ, No. 24 rue Royale, coin Bienville, a l'honneur d'informer le public qu'il vient de recevoir de France (en consignation) une quantité considérable de PARFUMERIES, provenant des meilleures maisons de Paris, telles que: Pinaud, Lubin, Dr. Pierre, etc., etc.

—Aussi—

Peignes, Brosserie, Articles de Toilette, Beau choix de Jumelles de marine et de théâtre. Savons de qualité supérieure. Savon de laitue en cube à $1 la boîte. L'incomparable Poudre de Riz de St. Just. Un lot de Parapluies sans pareils. Messieurs les Coiffeurs trouveront l'assortiment le plus complet de tout ce dont ils peuvent avoir besoin pour leur industrie.

GROS ET DETAIL.

COLD CREAM

RACINE CALIFORNIENNE.

que le COLD CREAM racine

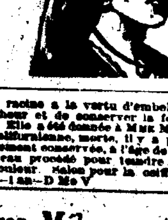

$5,000 à celui qui prouverait | californienne ne rajeunit pas

Cette racine a la vertu d'embellir, de donner la fraîcheur et de conserver la femme toujours jeune. Elle a été donnée à MME MONIÉ par une dame californienne, morte, il y a peu de temps, parfaitement conservée, à l'âge de 107 ans.

Nouveau procédé pour teindre les cheveux de toute couleur. Salon pour la coiffure des dames.

7 nov—1 an—D Me V

Sucres, Mélasses et Sirops.

SUCRES RAFFINÉS—Sucre en pains, coupés, Sucres en morceaux et sucre en poudre.
A. THOMSON & CO., No 46 de la rue Tchoupitoulas.

SIROP—"Golden Syrup" article supérieur et pur de la Louisiane, provenant de la Raffinerie Crescent City. A. THOMSON & CO., No 46 de la rue Tchoupitoulas.

SIROP ET MÉLASSE RAFINÉS—provenant de la Raffinerie Crescent City, marques "Orleans Louisiana," "Chalmette" "Pelican."
A. THOMPSON & CO., No 46 de la rue Tchoupitoulas.

MÉLASSE DE LA LOUISIANE—Différentes qualités de mélasses d'habitation, en barils, demi-barils et barils.
A. THOMSON & CO., No 46 de la rue Tchoupitoulas.

SUCRE CLARIFIÉ—de différentes qualités, blanc et jaune, en boucauts et barils.
A. THOMSON & CO., No 46 de la rue Tchoupitoulas.

SUCRE DE LA LOUISIANE — Différentes qualités de Sucre d'habitation en boucauts et barils.
A. THOMSON & CO., No 46 de la rue Tchoupitoulas.

SUCRES ÉTRANGERS—de Cuba, de Demerara et de Porto-Rico, en boucauts et en caisses.
A. THOMSON & CO., No 46 de la rue Tchoupitoulas.

5 oct—1an

J. SAGET, Armurier,

166............Rue de Chartres............166

Chaudières de fusil, bien connues, de sa fabrique. Capsules françaises, G. D. & F. L., 1ère qualité. Capsules et Cartouches anglaises E. B. Un lot de Revolvers américains sur bon pied.

SAGET. 19jan—1m—PP

Le Dr. Charles E. Kells,

DENTISTE.

Cabinet et domicile, No 24, rue Dauphine, deuxième maison après la rue du Canal.

Extraction des dents, sans souffrance, au moyen du gaz hilarant ou protoxide d'azote.

1oct—3m PP MALE

J. A. D'HEMECOURT.

CONFISERIE

Avec une Usine à vapeur.

J. A. D'HÉMECOURT,

SUCCESSEUR DE E. TURPIN,

93 ... Rue Vieille-Levée ... 93

GRANDE
Fabrique de Candi.

CANDIS EN BATONS (Médaillés avec Premium au Louisiana State Fair),
GOMMES, DRAGÉES, LOZENGES, etc.,
CHOCOLATS.

Importation directe d'Articles pour Confiseurs, GATEAUX.

Agence "DES FEUX D'ARTIFICES" du célèbre H. P. Diehl, TORPEDOES ET FIRE CRACKERS.

23 janv—6P

Western Union Telegraph Company.

RÉDUCTION DE TAUX.

A DATER du 1er février, le prix le plus élevé des messages de dix mots, transmis de tous les bureaux sera de $2 50, mais les messages envoyés transmis de Nevada, de la Californie, de l'Orégon, du Territoire de Washington et de la Colombie Anglaise coûteront $1 75, et le montant en sera réclamé ici, sur livraison.

DAVID FLANERY, Surintendant.

1 fév—6t

ASSURANCE.

LOUISIANA EQUITABLE LIFE Insurance Company,

A laquelle l'Etat de la Louisiane a donné une charte.

Bureau au coin des rues Carondelet et Gravier.

LES personnes qui désirent s'assurer sont informées que cette Compagnie émet des polices d'assurance de la vie, sur tous les plans approuvés, à aussi bas prix qu'aucune autre compagnie. Aucune police n'est forfaite. Les pertes sont déterminées et réglées avec promptitude et libéralité.

JAMES H. LOW, Président.

1 déc—3mPP

Association d'Assurances Mutuelles

— DE LA —
Nouvelle-Orléans.
Bureau, 102, rue du Canal.

QUATRIÈME ÉTAT TRIMESTRIEL — 1872. —

Conformément à sa charte, l'Association d'Assurances Mutuelles de la Nouvelle-Orléans publie l'état suivant de ses affaires, pour le quatrième trimestre de 1872, expiré le 31 décembre 1872.

Primes d'incendie	$317,188 65	
" maritimes	134,368 18	
" de rivières	78,920 01	$530,476 84
En moins — primes non expirées	$325,920 14	
Primes remboursées	1,401 65	327,330 59
Primes nettes acquises		$213,145 25
Pertes par les incendies	$21,357 87	
" sur les mers	34,993 01	
" sur les rivières	5,081 19	
Réservé pour pertes non réglées	107,800	
	$169,861 98	
Réassurances	15,573 93	
Compte des dépenses	15,848 13	
Refaction (rebate)	3,761 95	
Profits et pertes	1,028 32	
En plus — 2 1/2 pour cent d'intérêt pour le quatrième trimestre sur le capital payé	22,69	
En moins: Escompte et intérêt	17,871 91	
		4,821 01
		210,935 59
Bénéfices nets		$402,209 73

— ACTIF —

Balance due sur Stock-notes	$67,752 94
En caisse	117,615 03
Billets et effets à recevoir	423,383 37
Actions et Bonds	116,752 84
Propriétés foncières	160,304 69
Primes en voie de collection	7,283 65
Assessment de 65 pour cent sur $932,175.90	320,294 20
Compte suspendu	30 00
Total	$1,165,840 37

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de l'Association d'Assurances Mutuelles de la Nlle-Orléans.

C. CAVAROC, Président.

G. LANAUX, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans.

Assermenté et signé pardevant moi, ce septième jour de janvier 1873.

G. LE GARDEUR, Notaire public.

RÉCAPITULATION DES QUATRE TRIMESTRES DE 1872.

Primes sur les incendies	$559,799,83	
Primes sur la marine	374,513 80	
Primes sur les rivières	206,991 95	$1,123,305 57
Primes non expirées	325,920 14	
Primes rendues	3,349 18	329,278 32
Primes nettes acquises en 1872		$794,117 25
Pertes, dépenses, réassurances, réfaction (rebate), etc.		
Premier quartier	$169,147 50	
Second do	110,132 43	
Troisième do	79,385 81	
Quatrième do	210,935 59	569,384 26
Profit net de 1872		$212,033 99

PROFITS ALLOUÉS AUX ACTIONNAIRES.

Premier trimestre de 1872, 25 pour cent sur les primes et 2 1/2 pour cent sur l'action.

Deuxième trimestre de 1872, 35 pour cent sur les primes, et 2 1/2 pour cent sur l'action.

Troisième trimestre de 1872, 30 pour cent sur les primes, et 2 1/2 pour cent sur l'action.

Quatrième trimestre de 1872, 35 pour cent sur les primes, et 2 1/2 pour cent sur l'action.

A un meeting spécial du Board des Directeurs, qui a eu lieu ce jour, il a été résolu, conformément à l'article Sept de la Charte, de recouvrer immédiatement des actionnaires, un assessment de 65 pour cent sur le montant net des primes acquises pendant le quatrième trimestre de 1872, sujet à assessment, s'élevant à $931,175 90; et il a été également résolu de payer aux actionnaires, sur demande, un intérêt trimestriel de 2 1/2 pour cent sur le montant du capital payé.

C. CAVAROC, Président.
G. LANAUX, Secrétaire.

— DIRECTEURS —

Chs. Cavaroc,	Arthur Poincy,
Chs. De Reyter,	J. Reid,
Leon Haas, Jr.,	P. S. Wilts,
E. F. Mioton,	Léon Queyrouze,
Wm. Agar,	John Roach,
S. Cambon,	J. B. Lowet.

8 janv—3m PP

GRANDE FABRIQUE DE CANDI DE NORMAN & REISS,

121 et 123, rue Vieille-Levée, 121 et 123.

UNE DES PLUS IMPORTANTES FABRIQUES DU SUD.

RUE VIEILLE-LEVEE:

Où l'on trouvera constamment
Du Candi en gros et en petits bâtons,
Toute espèce de Candie à la crème,
Toute espèce de Candie nougats,
Candie rouge,
Candi amer (Horehound),
Candi brûlé,
Candi dur,
Popping de crème américaine,
Pâte de Jujube,
Toute espèce de Chocolats,
Bonbons,
Bonbons fins.

NORMAN & REISS — Nos. 121 & 123 rue de la Vieille - Levée.

Le bureau qui se rattache au COIN DE LA CONFISERIE
Toute espèce de GATEAUX ornés et simples.
GATEAUX DE MARIAGE faits sur commande dans le plus court délai.

Ils importent toutes sortes d'Articles ÉTRANGERS, tels que
Boîtes de fantaisie,
Cornets de toutes grandeurs,
Boulettes de pâte de gomme,
Boulettes d'argent,
Toute espèce de roses,
Fleurs de tous genres,
Cornets d'abondance,
Dés de fantaisie,
Papier de toile, etc.
Qu'ils vendront au plus bas prix du marché.

RUE VIEILLE-LEVEE:

FABRIQUE DE MACARONI, VERMICELLE, EXTRAIT DE CAFÉ, &c.

Fire Works !

ROMAN CANDLES,
SKY ROCKETS,
PIN WHEELS,
SCROLL WHEELS,
SAXON WHEELS,
VERTICAL WHEELS,
SERPENTS,
TRIANGLES,
BLUE LIGHT,
FLYING PIGEONS,
TOURBILLONS,
FIRE CRACKERS

PRIZE BOXES.

BON TON, SANTA CLAUS
CASH PRIZE BOX, NOVELTIES, SHOO FLY
LITTLE SHOO FLY.

A vendre par
NORMAN & REISS,
Seuls Agents,
Nos 121 et 123 de la rue Vieille-Levée.

1er oct. 1872—1an PP

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 4 FÉVRIER—CLASSE No 29.

1mo.	2mo.	3mo.	4mo.	5mo.	6mo.	7mo.	8mo.	9mo.	10mo.	11mo.	12mo.
13	3	70	29	50	31	48	2	61	65	55	9

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les journaux, se font en public et journellement, dans les salons de la compagnie.

En témoignage de quoi, nous apposons notre signature Nouvelle-Orléans, Louisiane, ce 4 Février 1873.

E. PERALTA,
ADAM GIFFEN.
Commissaires.

☞ Méfiez-vous des fausses Loteries.

CONFISERIE
ADOLPHE LEMANNE,

307......Chartres street......307
Entre Esplanade et Ste. Anne,
3 Diplômes, 1 Certificat à la Foire d'Etat de la Louisiane 1872.

SPÉCIALITÉS pour Nougats montés, Gâteaux et Pyramides pour mariages.

Bonbons fins assortis, Fruits du pays cristallisés, Boîtes, Sacs et Cornets pour baptêmes.

Le bas tarif de toutes les commandes par prix des plus modérés. 25 janv—1m

R. B. MANNION

20.........RUE CARONDELET.........
—Nouvelle-Orléans.—

EMET des lettres de crédit pour voyageurs sur MM. N. M. Rothschild & Sons.....Londres;
" de Rothschild Frères.....Paris;
" M. de Rothschild.....Vienne;
" M. A. de Rothschild & Sons.....Francfort;
et tous leurs correspondants.

23janv—3m PP

LOUIS GRUNEWALD,

Au No 129 de la rue du Canal (Bâtisse Touro)

LE plus grand magasin de piano et de musique du Sud.

Instruments de musique en gros et en détail. Seul agent des fabriques de pianos de Steinway, Knabe et Haines. Dépôt pour la vente en gros des pianos de Pleyel, Handel et Westermayer. Agence pour la vente en gros des orgues de Mason & Hamlin et Traber. Importation directe d'instruments de musique, cordes, &c.

31janv—1mPP

H. CLOSTERMANN Jn. BAYLE

CLOSTERMANN
— & —
BAYLE,

IMPORTATEURS DE
Marchandises françaises, anglaises et allemandes.

La maison la plus ancienne à la Nouvelle-Orléans dans le commerce des "notions" dont elle fait une spécialité.

L'un des associés est constamment en Europe pour y faire des achats; cela donne à la maison des avantages tels qu'elle défie toute concurrence.

20 sept—1m PP

Chaudières à Sucre du Tennessee,
De la célèbre Usine de Tennessee.

APPARTENANT à MM. WOODS, YEATMAN & CO.—Le soussigné a constamment un choix en sucre de ces Chaudières, ainsi que des GRILLES et des BOUCHES DE FOURNEAU, des meilleurs modèles.

E. F. LAVILLEBEUVRE, Marchand Commissionnaire, No 18, rue Union.

24 oct 1872—1an

Propriétés à vendre et à louer.

A Vendre,

Plusieurs lots de terre provenant de la SUCCESSION ANTOINE FAIVRE.

4 TERRAINS situés aux encoignures Broad, Autry et passage Roussel... désignés par les Nos 8, 9, 10 et 12 dans l'ilot No 72, et mesurant chacun ... pieds de front sur ... pieds de profondeur (3e district).

4 terrains situés au faubourg Jackson, 2e district, désignés par les Nos. 10, 11, 12 et 13, bornés par les rues Napoléon, Ste-Anne, Alexandre et Napoléon. Chacun de ces lots mesure ... pieds de front sur la rue Ste-Anne et ... pieds de profondeur. Sur le terrain No 11, formant l'angle des rues Ste-Anne et Napoléon, est une maison en bois, à 4 chambres, une cave et une écurie.

Pour renseignements et conditions, s'adresser à A. Marchand, exécuteur testamentaire, No ... rue ...

A Louer,

Une maison, encoignure Dumaine et Dauphine, avec installation pour épicerie, comprenant boutique, comptoir, étagères, et aussi l'installation pour le gaz. Pour les conditions, s'adresser à J. H. ..., No 26, rue des Ursulines. 4 fév—6t

DISSOLUTION DE SOCIÉTÉ.

Moulin à scies à vendre.

LA société existant entre PITALUGUE & PETIT pour l'exploitation d'un moulin à scies sur la Levée, connu sous le nom de "Jackson Saw Mill," situé entre le Couvent, dans le district, en date du 22 ... pour cause de départ. Jusqu'à ce... que le moulin, en parfait état de travail, le stock et le matériel complet seront offerts en vente à l'amiable. Si l'établissement n'est pas vendu alors, il sera mis à l'encan sans réserve. Le jour sera subséquemment indiqué.

PITALUGUE & PETIT.

2janv—1m

A Vendre,

—POUR CAUSE DE DÉPART—

UN CAFÉ (Coffee House), très bien situé, dans le haut quartier, faisant face au Marché français. Les détails, bonnes. S'adresser au local, No 28, rue Vieille-Levée. 5janv—1m

A Vendre,

Une jolie maison de résidence meublée, avec une petite ferme de 20 arpents, [illegible] vergers, potager, écuries, [illegible] voitures, [illegible], etc. située sur la rivière [illegible], entre Madisonville et Covington, à quarante milles de Mandeville. Pour les conditions, s'adresser au bureau de l'Abeille."